

*Le budget*

du gouvernement actuel en matière d'appui à l'industrie agricole. C'est une contradiction, et je crois que le gouvernement devrait revenir sur sa décision et continuer d'assumer la recherche et le développement dans le domaine de la production ovine, de telle façon que cette industrie reçoive un appui suffisant pour prendre toute sa place sur le marché québécois et canadien.

Un autre exemple de mauvaises coupures dans ce Budget, ce sont les hausses substantielles des tarifs portuaires prévues pour les différents ports qui dépendent de Havres et Ports Canada et que l'on retrouve, entre autres, le long du Saint-Laurent. On a décidé de procéder à une hausse de 25 p. 100 des tarifs portuaires et cela aura comme résultat en bout de ligne d'entraîner le refus pour certains de ces ports de l'accueil d'un certain nombre de bateaux qui autrement auraient accosté, par exemple, au port de Cacouna, dans ma circonscription, où le fait de hausser les tarifs portuaires va avoir l'effet contraire de celui recherché alors qu'on veut augmenter les revenus du gouvernement.

Le fait d'augmenter les tarifs portuaires va faire en sorte qu'il y aura moins de bateaux qui vont accoster à ce port. Cela peut possiblement amener une baisse globale. C'est le genre de mauvaise évaluation de la situation qui va avoir un résultat négatif pour un ensemble de ports qu'on retrouve notamment le long du Saint-Laurent où il y a 13 ports que l'on peut considérer comme étant rentables en termes d'efficacité. Par cette hausse tarifaire uniforme à l'ensemble des ports du Saint-Laurent, on va en faire des ports qui ne seront plus rentables et qui vont devenir des fardeaux pour le budget fédéral. Je pense qu'il serait pertinent que le gouvernement fédéral reconsidère sa décision par rapport à cette augmentation parce que tous les utilisateurs de ports savent qu'une hausse de 25 p. 100 dans les tarifs va avoir un impact.

• (1510)

Les gens qui font les appels d'offres, les armateurs qui proposent le port de Cacouna ou un autre port comme endroit d'accueil pour un bateau iront possiblement sur la côte est américaine. En fin de compte, on se retrouvera avec encore plus d'installations portuaires qui ne rempliront pas leurs fonctions et qui seront de plus en plus déficitaires.

Cela me semble être des exemples où le gouvernement, avec toute sa bonne foi de faire des coupures, fait de mauvaises coupures, des coupures qui ont des effets négatifs sur l'économie d'une région comme celle que je représente, la circonscription de Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Je vous cite un autre exemple, soit la question de la subvention aux transports. Tout le monde est d'accord qu'il faut abolir ces subventions qui créaient peut-être un marché artificiel. Le ministre des Transports a reçu et accueilli favorablement des avis recommandant que ces subventions disparaissent graduellement, de façon à pouvoir évaluer l'impact sur l'économie régionale. Le ministre des Finances, quant à lui, a décidé de les couper de façon draconienne à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1995.

On ne peut prédire aujourd'hui les effets que cela aura sur l'est du Québec et l'ensemble des provinces Atlantiques. On ne peut prédire si ces effets seront bénéfiques ou néfastes et si certaines

entreprises ne se verront pas obligées de fermer leurs portes au cours de l'été 1995 à cause de cette décision.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas suivi les recommandations des commissaires industriels de l'est du Québec, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, finalement de tous les intervenants de ce secteur, et diminué de façon graduelle, pendant quatre ou cinq ans, ces subventions? Cela aurait permis aux différentes industries, que ce soit le secteur forestier, la production laitière, la fabrication de meubles, les entreprises de transformation, de s'ajuster et de pouvoir s'intégrer à de nouveaux marchés et faire face aux nouveaux défis de la compétition.

Je pense qu'une décision comme celle-là aura pour effet une augmentation à court terme du chômage. Comme on le sait, notre économie ne s'ajuste pas très rapidement aux changements. Il y aura des gens qui perdront leur emploi et à qui on ne pourra en offrir un autre tout de suite, parce qu'il faudra d'abord reconstruire l'économie régionale, tout un tissu industriel qui correspondra aux nouvelles conditions de marché créées par l'abolition des subventions aux transports.

Voilà un autre exemple que le gouvernement fédéral, dans ses décisions contenues dans le Budget, n'a pas tenu compte de la subtilité des marchés et prend des décisions qui auront des effets négatifs importants à court terme. Ces effets auraient pu être contrés par une approche plus sage qui aurait tenu compte des recommandations faites par les différents acteurs économiques de la région.

J'aimerais citer un dernier exemple qui m'apparaît encore plus significatif, soit le retrait du Bureau fédéral de développement régional des programmes d'aide à l'immobilisation pour les petites et moyennes entreprises. Sous prétexte d'économiser, on tuera un marché très lucratif de démarrage de petites entreprises.

Par exemple, une entreprise artisanale de vin, comme dans ma circonscription, avait obtenu une subvention pour la construction d'un entrepôt, ce qui lui avait permis d'élargir son marché et de conquérir une part de marché intéressante. Ce genre d'aide n'existera plus. Les entreprises vont avoir des aides-conseils qui les aideront à se retrouver dans l'appareil bureaucratique, mais ce type d'aide ne permettra pas de démarrer de petites entreprises. À ce sujet, je pense que le gouvernement fédéral a pris une décision inappropriée.

J'ai donné plusieurs exemples de coupures plus ou moins efficaces et qui, à long terme, auront l'effet contraire de celui recherché, c'est-à-dire qu'on se retrouvera avec un déficit encore plus grand et une dépendance des régions encore plus grande sur les programmes de transfert. À ce moment-là, le gouvernement atteint le résultat contraire à celui escompté.

Évidemment, le gouvernement nous donne comme argument qu'il est obligé de faire cela pour réduire les dépenses. Il y a l'autre côté de la médaille qui n'a pas été examiné. Par exemple, pourquoi a-t-on décidé de donner jusqu'en 1999 aux fiducies familiales pour éliminer le mécanisme de report d'impôt, abolir la règle du choix du bénéficiaire privilégié?